



www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20191112-D2019_86-DE
Reçu le 18/11/2019
Publié le 18/11/2019

DELIBERATION

N°2019-86 du 12 novembre 2019

**OBJET – DECISION MODIFICATIVE N°3 –
BUDGET GENERAL**

Annexes : sans objet

Rapporteur : M. Olivier FONS

Le 12 novembre 2019 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 novembre 2019 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

M. Roger GUGLIELMETTI est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PÉTELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Anne-Marie FORGEUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
Mme Martine ALYRE à Mme Catherine BLANCHARD
M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à L2311.3, L.2312.1 à L 2312.4, L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération n°2019-19 du 19 mars 2019, relative au vote des Budgets Primitifs 2019,

Vu la délibération n°2019-53 du 20 août 2019, approuvant la décision modificative n°1 du budget général,

Vu la délibération n°2019-54 du 20 août 2019, approuvant la décision modificative n°2 du budget général,

Considérant que lors de la conception du budget primitif 2019, des dépenses de fonctionnement n'ont pas été budgétisées par erreur (location photocopieurs, hébergement logiciel marchés publics). Il est proposé d'inscrire ces dépenses de fonctionnement supplémentaires au budget en prenant sur les crédits de l'opération d'investissement « étude stratégique numérique » qui ne sera pas réalisée en 2019.

Dépenses de fonctionnement à inscrire au budget : **+ 8 500 € à l'article 6135 « location mobilière »** pour la location des photocopieurs, **+ 7 700 € à l'article 611 « prestation de services »** pour les prestations liées à l'hébergement de la solution Marcoweb (progiciel full web de gestion des achats et des marchés publics).

Considérant la nécessité d'effectuer un virement de crédit entre deux chapitres budgétaires de la section de fonctionnement afin de régulariser une erreur de saisie d'imputation budgétaire : soit **-120 000 € au chapitre 65 « autres charges de gestion courante »** à l'article 6541 du service administratif et **+ 120 000 € au chapitre 014 « atténuation de produits »** à l'article 73911 du service administratif. Virement entre chapitres budgétaires, sans impact sur les sections budgétaires du budget.

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits d'investissement liés à l'encaissement et à la restitution de cautions à Altipolis soit **+ 5 500 € à l'article 165 « cautions » en dépenses et en recettes d'investissement**.

Considérant qu'au budget primitif 2019, 2 500 € ont été budgétés en travaux d'investissement pour l'amélioration des installations de chauffage à la crèche de la Meije. Après réception des devis du chauffagiste et de l'électricien il s'avère que le coût de ces travaux est supérieur de 1 300 € par rapport à l'estimation. Il est proposé d'augmenter les crédits des investissements de la crèche de la Meije, soit **+ 1 300 € à l'article 2135 « installation générale » de l'opération 221 « crèche de la Meije »**.

Considérant que suite à une visite des crèches par des élus communautaires, il est apparu indispensable en termes de sécurité que la crèche de la Durance dispose d'un système de visiophone, il est proposé d'ajouter au budget les crédits nécessaires à cette installation, soit **+ 3 000 € à l'article 2188 « autres immobilisations » de l'opération 37 « crèche de la Durance »**.

Considérant qu'au budget primitif 2019, 50 000 € ont été budgétés en travaux d'investissement pour le remplacement des fenêtres des crèches Petites Boucles et Guisane. Ces 50 000 € correspondent aux recettes « production photovoltaïque ». Il s'avère que ces crédits sont insuffisants pour réaliser les travaux projetés dont le montant est supérieur de 20 400 €. Il est proposé d'augmenter les crédits des investissements des travaux liés au développement durable, soit **+ 20 400 € à l'article 2313 « travaux » de l'opération 24 « développement durable »**.

Considérant le besoin d'équilibre de la section de fonctionnement, il est proposé de diminuer le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 16 200 €, soit **-16 200 de recettes de d'investissement au chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement »** et **-16 200 de dépenses de fonctionnement au chapitre 023 « virement à la section d'investissement »**

Considérant le besoin d'équilibre de la section d'investissement, il est proposé de prendre les crédits sur l'opération d'investissement « étude stratégique numérique » soit **- 20 500 € sur l'article 2031 « frais d'étude » de l'opération 60 « informatique » (dépenses d'investissement)** et **- 20 400 € sur l'article 2313 « travaux » de l'opération 2020 « provision pour investissements futurs » (dépenses d'investissement)**

Considérant la nécessité de procéder à une troisième modification du Budget Général 2019,

Vu l'avis de la Commission Administration Générale et Finances du 31 octobre 2019,

Vu l'avis du Bureau du 28 octobre 2019,

AR Prefecture

005-240500439-20191112-D2019_86-DE
Reçu le 18/11/2019
Publié le 18/11/2019

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget « **Général** » 2019 telle que motivée et établie comme suit :

Section	Sens	Chapitre	Opération	Compte	SERVICES	Fonction	DM n°3	Type
Fonctionnement								
	Dépenses						0	
		011 - Charges à caractère général					16 200	
			6135	Locations mobilières	ADMI	020	8 500	Réel
			611	Prestations services	ADMI	020	7 700	Réel
		014 - Atténuations de produits					120 000	
			739113	Reversements fiscalité	ADMI	020	120 000	Réel
		023 - Virement à la section d'invest					-16 200	
			023	Virement section d'invest			-16 200	Ordre
		65 - Autres charges de gestion courante					-120 000	
			6541	Créances admises en non-valeur	ADMI	020	-120 000	Réel
Investissement								
	Dépenses						-10 700	
		16 - Emprunts et dettes assimilées					5 500	
			165	Cautionnements	ALTIPOLIS	90	5 500	Réel
		20 - Immobilisations incorporelles					-20 500	
			60	2031 Frais d'études	STI	023	-20 500	Réel
		21 - Immobilisations corporelles					4 300	
			37	2188 Autres immobilisations	CRDURANCE	64	3 000	Réel
			221	2135 Installat* générales	CRMEIJE	64	1 300	Réel
		23 - Immobilisations en cours					0.00	
			24	2313 Constructions	DEVDU	020	20 400	Réel
			2020	2313 Constructions	ADMI	020	-20 400	Réel
	Recettes						-10 700	
		021 - Virement de la section de fonct					-16 200	
			021	Virement section fonct			-16 200	Ordre
		16 - Emprunts et dettes assimilées					5 500	
			165	Cautionnements	ALTIPOLIS	90	5 500	Réel

AR Prefecture

005-240500439-20191112-D2019_86-DE
Reçu le 18/11/2019
Publié le 18/11/2019

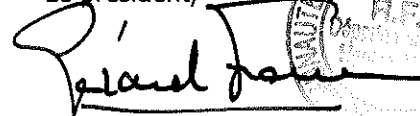
Nouvel équilibre budgétaire :

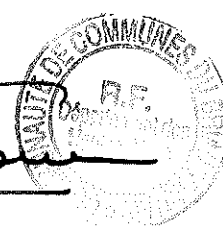
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP + DM	DM n°3	Total		BP + DM	DM n°3	Total
011 Charges à caractère général	4 909 465,39	16 200,00	4 925 665,39	002 Résultat de fonct reporté	4 197 994,31		4 197 994,31
012 Charges de personnel	6 504 861,00		6 504 861,00	013 Atténuations de charges	198 250,00		198 250,00
014 Atténuations de produits	4 852 297,00	120 000,00	4 972 297,00	042 Opérations d'ordre	720 000,00		720 000,00
023 Virement section d'investissement	3 272 195,66	-16 200,00	3 255 995,66	70 Produits des services	1 121 325,00		1 121 325,00
042 Opérations d'ordre	2 536 000,00		2 536 000,00	73 Impôts et taxes	15 753 595,00		15 753 595,00
65 Charges de gestion courante	2 949 869,00	-120 000,00	2 829 869,00	74 Dotations subv	2 725 067,74		2 725 067,74
66 Charges financières	336 200,00		336 200,00	75 Autres produits	713 145,00		713 145,00
67 Charges exceptionnelles	69 350,00		69 350,00	77 Produits excep	861,00		861,00
TOTAL	25 430 238,05	0,00	25 430 238,05	TOTAL	25 430 238,05	0,00	25 430 238,05

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	BP + DM	DM n°3	Total		BP + DM	DM n°3	Total
040 Opérations d'ordre	720 000,00		720 000,00	001 Report n-1	3 699 882,63		3 699 882,63
13 Subv d'inv	91 210,00		91 210,00	021 Virement section d'inv	3 272 195,66	-16 200,00	3 255 995,66
16 Emprunts	659 200,00	5 500,00	664 700,00	040 Opérations d'ordre	2 536 000,00		2 536 000,00
20 Immos incorporelles	991 724,71	-20 500,00	971 224,71	10 Dotations	1 053 888,00		1 053 888,00
204 Subv équipement	154 770,00		154 770,00	13 Subv d'inv	1 583 047,09		1 583 047,09
21 Immos corporelles	1 510 480,50	4 300,00	1 514 780,50	16 Emprunts	33 200,00	5 500,00	38 700,00
23 Immos en cours	8 235 736,42		8 235 736,42	204 Subv équipement	17 060,25		17 060,25
26 Participations	153,00		153,00	23 Immos en cours	522,00		522,00
27 Immos financières	51 000,00		51 000,00	27 Immos financières	219 000,00		219 000,00
45 Opérations cpte de tiers	41 522,00		41 522,00	45 Opérations cpte de tiers	41 000,00		41 000,00
TOTAL	12 455 796,63	-10 700,00	12 445 096,63	TOTAL	12 455 795,63	-10 700,00	12 445 095,63

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM



Date affichage : **1 8 NOV. 2019**

Délibération n° 2019-86

Page 4 sur 4